

V/Réf. : Commande Mme ROUSSEAU
N/Réf. : DA-16/00321-1 du 14/01/2016

BONILAIT PROTEINES

Madame ROUSSEAU Marjorie
5 ROUTE DE ST GEORGES
BP 80002

86361 CHASSENEUIL DU POITOU CEDEX

RAPPORT D'ESSAIS n° RE-16/01252 du 26 janvier 2016

1. OBJET

Prélèvement et analyse mensuelle d'une eau de TAR pour recherche de légionelles.
Site : BONILAIT PROTEINES à CHASSENEUIL DU POITOU (86).

2. REFERENCE ECHANTILLON

1- Eau de TAR - Bac - Prélèvement du 14/01/2016 à 9h35 - Début des essais le : 15/01/2016

Prélèvement* effectué par Romain VIGUIE (IANESCO) le 14/01/2016, selon les normes FD T 90-522, NF EN ISO 19458, la circulaire légionelles n° 2002/243 du 22/04/02 et l'arrêté ministériel rubrique n° 2921.

- Point de prélèvement : dans le bac de la tour
 - Aspect de l'échantillon : eau limpide
 - Traitement de l'eau : injection en continu d'eau de javel et d'HYDREX 2990 (inhibiteur d'entrartrage)
 - Dernière désinfection choc : 11/01/2016 (5 litres de biocide HYDREX 7610)
 - Nettoyage récent : non
 - Fonctionnement de l'installation : en permanence
- Echantillon réceptionné au laboratoire le 14 janvier 2016 .

3. RESULTATS

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités
- MESURES IN SITU -			
Température de l'eau (IN SITU) *	Méthode interne	20	°C
Chlore résiduel libre (Cl ₂) (IN SITU) *	NF EN ISO 7393-2	2,0	mg/L
Chlore résiduel total (Cl ₂) (IN SITU) *	NF EN ISO 7393-2	2,0	mg/L
pH (IN SITU) *	NF EN ISO 10523	8,0	unités pH
Conductivité à 25°C (IN SITU) *	NF EN 27888	631	µS/cm
- PARAMÈTRES ORGANOLEPTIQUES -			
Turbidité *	NF EN ISO 7027	8,3	NFU
- PARAMÈTRES MICROBIOLOGIQUES -			
Legionella *	NF T 90-431	<100	UFC/L
Dont Legionella pneumophila *	NF T 90-431	<100	UFC/L

Commentaire : Présence d'une flore interférente. Legionella non détectées.

Scannez et donnez
nous votre avis



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par le symbole *.
La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis à IANESCO. Incertitudes communiquées sur demande.



Philippe NOMPEX
Responsable Physico-chimie et Microbiologie



Scannez et donnez
nous votre avis

